L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: rue de Chartres No 78 — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 FEVRIER 1865. — entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 FEVRIER.

Vente à l'encan de ce jour.

Propres détail et Fluxes des ventes, voir aux adresses

Par F. Grunan—A l'Entrepôt, Coin rue Marais et Levee, en face l'embarcadère de la traverse.

—Par P. Farnell—Au Hospitalière Bourse et Canal, en bas vis-à-vis de beaux meubles, tapis, matelas, armoires peluches à Paris, &c.

Par M. Lecamont—Salle de vente d'encan, au No 66 de la rue de Chartres, boites, gouliers marchandises accessoires, meubles et fourniture plusieurs, &c., &c.

Par Hoffman & Marks—Salle, rue Bienville, entre les rues de Chartres, Nuels, marchandises, meubles et diverses, aux réserves.

Par Montgomery & Dreux—Au No 76 de la rue du Camp entre les rues Bienville et Conti, chaises, &c., &c.

Par B. M. Cockspur—Au No 62, au Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, meubles, marchandises générales, &c.

Par C. F. Hayes & Co—Au No 14 de la rue Gravier, entre Bienville, Conti, gaz, whiskey, meubles, &c.

Nouvelles du Nord.

Nous trouvons ce qui suit dans nos derniers journaux du Nord :

Finances du gouvernement.

Washington, 27 janvier—Il y a maintenant des demandes à présenter pour le service du gouvernement pour plus de 200 millions ; elles comprennent la paie de l'armée, les comptes des commissaires de la marine de fer, et on dit que M. Fessenden a entrepreneurs qu'il n'y a aucune ressource pour les payer, et qu'il faut qu'ils aillent à la porte du trésor accorder ce qui est réellement dû par le Président et le conseil, avec la sanction des deux chambres législatives, ainsi que les autres demandes qui leur seront faites par le département de la guerre.

Le fait que, si les citoyens refusent d'accorder ce qui est réellement dû par le gouvernement, ils refusent aussi pouvoir de contracter de nouvelles dettes, ainsi que le font actuellement les obligations pour le département de la guerre, est très sérieux. Si le département ne peut payer ses dettes, il ne peut employer de publics dans ces dettes, et il ne peut accorder aucune faveur à ceux qui ont des réclamations à faire valoir contre lui. Les dernières demandes faites en vertu de l'acte autorisant jusque alors le paiement de bill de 7 3/10 ont fait la balance entre deux chambres à cet égard. Le sénat a refusé de faire droit à la demande de la chambre des Représentants de faire un appel à la classe qui accorde une compensation extraordinaire aux employés de la Chambre. Cet état de choses embarrassant a amené un membre de chambre du commerce à déclarer qu'il ne passera le bill.

Propositions de paix présentées au Congrès de Richmond.

Lundi 23 janvier 1865—A la Chambre M. Lengh, de la Caroline du Nord, a présenté les résolutions suivantes :

Considérant pour restaurer la cause confédérée, assurer la paix et restaurer l'harmonie parmi le peuple et

Attendu que la lutte pour la cause de la part des États Confédérés pour leurs droits constitutionnels, le gouvernement fédéral, par usurpation de pouvoir et de droits sur les États en ont forcé à la guerre, guerre qui a été poursuivie par le pouvoir exécutif des États-Unis de par les lois du Congrès, et la juste cause à accorder pour les amis de la liberté civile ; et

Attendu que la manière civilisée dont la guerre a été conduite de la part des États Confédérés, et la conservation des propriétés particulières des États Unis, et des États du sud, et la protection des citoyens non combattants et des prisonniers de guerre, sont des preuves de la justice de la cause pour laquelle ils ont combattu ; et

Attendu que la manière civilisée dont la guerre a été conduite de la part des États Confédérés, et la conservation des propriétés particulières des États Unis